

<http://clg-charles-de-gaulle-bu.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article116>

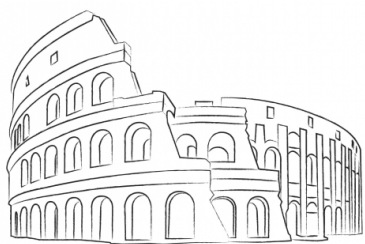
Ministère de l'Education Nationale  
Département d'Eure et Loir



Collège Charles de Gaulle

# Le latin au collège de Bû

- Pédagogie - Les matières / disciplines - Latin -



Date de mise en ligne : jeudi 27 janvier 2011

---

Copyright © Site du collège Charles de Gaulle - 28410 Bû - Tous droits

réservés

---

Le latin peut être choisi en option et s'étudie au collège à partir de la classe de 5ème, il s'inscrit dans le programme des "Langues et Cultures de l'Antiquité", soucieux de faire dialoguer passé et présent. Les horaires sont de 2H en classe de 5ème et de 3H en classes de 4ème et 3ème.

Il est ouvert à tous les élèves qui veulent apprendre une langue dont provient 80% du lexique français. A travers la lecture puis la traduction des textes antiques, l'approfondissement d'une histoire et d'une géographie abordées dès la 6ème, l'élève développe des compétences en français et dans les autres langues vivantes étudiées.

Le programme lui permet aussi d'enrichir ses connaissances en Mythologie, en Civilisation, en Littérature et en Histoire des Arts, à partir de l'étude progressive de documents iconographiques variés.

Le collège participe, de plus, au Rallye latin de l'académie d'Orléans-tours, ce qui l'ouvre sur d'autres établissements de notre académie par l'étude d'un thème commun, chaque année renouvelé. Les élèves présentent des panneaux ou un document informatif, pouvant être utile au B2I. Ils répondent, en groupe, à un document basé sur des questions et des jeux. enfin, s'ils sont lauréats, ils sont invités à la remise académique des diplômes : "Les Louves", et reçoivent des récompenses ou participent au voyage à Rome pour les premiers académiques.

Le collège organise des sorties pédagogiques sur les sites archéologiques gallo-romains des alentours et dans les musées qui leur sont rattachés, pour permettre aux élèves d'utiliser concrètement leurs connaissances et de rencontrer des professionnels : archéologues ou guides.

Enfin, une fois lors de leur scolarité au collège, ils peuvent participer au voyage organisé à Rome et à Pompéi sur les sites magiques étudiés dans les textes et dans les iconographies en classe. Le voyage est préparé toute l'année et fixé dans un carnet, à compléter sur place.

Valete !